

CITOYENS AU CŒUR DES PRIORITÉS



BRIGADIER(ÈRE) SCOLAIRE - DIRECTION DU LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE POSTES TEMPORAIRES SUR LA LISTE DE RAPPEL

Urbaine, contemporaine et ouverte sur le monde, Brossard est la 12^e ville en importance au Québec avec plus de 87 000 habitants. Sa situation géographique enviable, en bordure du fleuve St-Laurent et à proximité de Montréal, la qualité des services municipaux offerts, l'accessibilité de ses commerces et de ses grandes voies de circulation combinée à la vie paisible de ses quartiers font de Brossard un milieu propice à l'épanouissement des individus et des familles et un lieu de travail des plus stimulants pour ses employés. La Ville est à la recherche de candidats(es) professionnels(les) afin de combler des postes de brigadiers(ères) scolaires à la Direction du Loisir, culture et vie communautaire.

Ils(Elles) seront appelé(e)s à remplacer les brigadiers(ères) pour fin de surcroît de travail et toute autre absence. Sous la responsabilité de l'agent communautaire et social, les brigadiers(ères) scolaires sont responsables du déplacement sécuritaire des enfants d'âge scolaire, aux abords de l'école.

PRINCIPALES TÂCHES

- Consulte les partenaires (police, direction de l'école, chauffeur d'autobus scolaire) afin d'assurer un maximum de sécurité aux écoliers;
- Transmet aux autorités concernées toutes les informations lors d'un accident;
- Informe la direction de la police de la présence d'un individu suspect autour de l'école;
- Transmet à son supérieur immédiat toute situation irrégulière sur son lieu de travail;
- S'assure d'avoir en main l'horaire d'entrée et de sortie des écoliers de façon à être assidu à ses heures;
- Informe la direction de l'école de tout refus d'obéissance d'un écolier en expliquant la situation et en fait part à son supérieur;
- S'assure du déplacement sécuritaire des écoliers dans la zone définie en identifiant les zones de danger, en sécurisant les lieux et en arrêtant la circulation lors de la traverse des enfants;
- Renseigne les écoliers sur les règles de sécurité.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires (secondaire V) ou l'équivalent;
- Expérience avec le public, surtout auprès des enfants;
- Être en bonne condition physique;
- Excellente vision et audition;
- Doit faire preuve de patience et de ponctualité;
- Cours de premiers soins (atout).

Le salaire horaire sera de 21,56 \$. Les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur. Seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que le formulaire d'accès à l'égalité* (voir les informations ci-dessous) en mentionnant le numéro de concours **EXT-2017-52** dans l'objet du courriel au plus tard le 29 octobre 2017 à l'adresse suivante :

VILLE DE BROSSARD
Direction des ressources humaines
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5
Courrier électronique : resshum@brossard.ca

***Veuillez remplir le formulaire d'accès à l'égalité en emploi et le joindre à votre curriculum vitae en cliquant sur le lien ci-dessous :**

http://www.ville.brossard.qc.ca/Brossard/media/Documentation/Emplois/Questionnaire_Acces-egalite-en-emploi_Interactif.pdf